

## Décision du Maire N° 23 – 06 portant avenant n°4 au lot n°1 de l'opération de réhabilitation de la piscine de Pougues les Eaux

**Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'opération de réhabilitation de la piscine de plein air,

Vu la décision du maire n°21-02 en date du 7 juin 2021 portant attribution des marchés de travaux du lot n°1 – Déconstruction-terrassements-fondations spéciales-gros œuvre,

Vu le marché de travaux portant sur le lot n°1 - Déconstruction-terrassements-fondations spéciales-gros œuvre confié à la société MORINI SAS,

Vu la décision du Maire N° 21 – 21 portant sur l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°1 et l'avenant n°1,

Vu la décision du Maire N° 22 – 04 portant sur l'avenant n°2 au marché de travaux du lot n°1 et l'avenant n°2,

Vu la décision du maire n°22-33 portant sur l'avenant n°3 au marché de travaux du lot n°1 et l'avenant n°3,

Considérant la moins-value sur le lot n°1, l'entreprise ne réalisant pas les travaux portant sur l'exutoire du volet roulant (FAD 4), le delta de grave sous plage minérale entre la côte GO et le BPU VRD (FAD 7) et le raccord du drain au coin du jardin d'hiver (FAD 8),

Considérant le projet d'avenant n°4,

### DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°4 au lot n°1 – Déconstruction-terrassements-fondations spéciales-gros œuvre portant sur une moins-value de travaux d'un montant de – 3 757,50 € HT soit un impact de -0.31% par rapport au marché modifié.

L'impact global des avenants n°1 à n°3 par rapport au marché initial est de 5.64%.

2° Le montant du marché portant sur le lot n°1 est arrêté comme suit :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
<b>Marché initial</b>	<b>1 152 397,41 €</b>	<b>230 479,48 €</b>	<b>1 382 876,89 €</b>
Avenant n°1	51 223,59 €	10 244,72 €	61 468,31 €
avenant n°2	6 598,70 €	1 319,74 €	7 918,44 €
avenant n°3	10 897,43 €	2 179,49 €	13 076,92 €
<b>Marché modifié</b>	<b>1 221 117,13 €</b>	<b>244 223,43 €</b>	<b>1 465 340,56 €</b>
avenant n°4	-3 757,50 €	-751,50 €	-4 509,00 €
<b>Marché modifié</b>	<b>1 217 359,63 €</b>	<b>243 471,93 €</b>	<b>1 460 831,56 €</b>

3° de signer l'avenant n°4 au lot n°1 correspondant.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 23 février 2023

Le Maire,  
Sylvie CANTREL

